Bulletin Municipal

CASTEL NEWS

"Las Novelas dau país"

Septembre 2023

Edito
de Madame la Maire

Route de Bésuniéras au Gourserol

Chers castelneuviens, chères castelneuviennes

L'été qui s'achève a vu les travaux du lac et ceux de la maison des associations prendre fin. Ces 2 grands chantiers d'un montant total de plus de 1 million d'euros se sont étalés durant 6 ans en ce qui concerne la maison des associations et sur 1 an et demi pour le lac. Des chantiers de cette envergure nécessitent du temps. Il y a des étapes et des délais incompressibles. Pourtant cet été a été plus calme contrairement à celui de 2022 quand le lac, encore en eau à cette période, était sous étroite surveillance bi-hebdomadaire, que des réunions de crise s'organisaient pour gérer les différents risques inhérents à cette situation.

Je vous laisse découvrir dans ce bulletin tous les autres travaux réalisés durant ces six derniers mois ainsi que tous les évènements passés sur la commune et ils font pléthore ! Nous nous excusons des désagréments causés par les travaux de sécurisation et d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue Cruveilhier mais ils étaient nécessaires.

Par ailleurs, un sujet qui ne laisse personne indifférent : la fin de l'utilisation des pesticides. Comme beaucoup de collectivités nous sommes confrontés à la pousse anarchique de l'herbe dans nos rues et dans le cimetière. Nous expérimentons diverses solutions car nous sommes toujours en transition. Cette année l'alternance du soleil et de la pluie a favorisé la pousse de l'herbe. Les moyens humains de la collectivité étant contraints nous avons fait au mieux en regard des autres missions du service technique. Nous n'avons pas d'autre choix que de changer notre regard, faire un virage à 180° afin de tourner le dos à des années et des années d'utilisation de pesticides dont les conséquences sont désormais connues d'un point de vue de santé publique.

La rentrée scolaire a vu la fermeture d'une classe. Bien que l'inspecteur soit venu compter les élèves et constater la surcharge des classes il n'y a pas eu de retour sur la décision prise par Mme l'inspectrice d'Académie. Actuellement les décisions se prennent à moyens constants : pour ouvrir une classe il faut en fermer une dans une autre école. C'est le jeu des vases communicants. Cela est inacceptable. La politique actuelle menée par le gouvernement ne permet plus les mêmes conditions de réussite pour tous. La logique purement comptable ne garantit pas l'équité pour tous les élèves.

Ce début de septembre a été synonyme d'une nouvelle arrivée au poste de Directrice générale des services, poste qu'occupait Mme Lamande Aurélie. Mme Usannaz Géraldine venue de la région parisienne a pris ses fonctions le 4 septembre. Mme Lamande, après une vingtaine d'années passées à Châteauneuf-la-Forêt a choisi de donner une autre orientation à sa carrière professionnelle. Au nom de tous les élus je la remercie pour son engagement, son dévouement au service de la commune et de ses habitants. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Les élus et moi-même restons mobilisés pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre et vous permettre de profiter d'un cadre de vie agréable que beaucoup nous envie. Les nombreux échanges avec des personnes d'autres territoires et avec les journalistes venus pour la journée du 26/08 ont mis en exergue ce cadre de vie pourvu de nombreux services et équipements performants compte tenu de la taille du territoire. De plus notre quarantaine d'associations castelneuviennes contribue au dynamisme local et je les en remercie.

Aujourd'hui, à l'heure où j'écris ces mots une terrible nouvelle est tombée : le tremblement de terre au Maroc. Mes pensées vont vers les familles et les proches des disparus, les blessés et vers ceux qui ont tout perdu.

Bien à vous,

Françoise Rivet, Maire de Châteauneuf-la-Forêt

Sommaire

- Edito : ..... p 2
- Conseils municipaux ..... p 3-5
- Petites villes de demain ..... p 6-7
- Enfance & jeunesse ..... p 8-9
- La forêt de Châteauneuf ..... p 10
- Territoire Zéro Chômeur ..... p 11
- Travaux du lac ..... p 12-13
- Animations ..... p 14-15
- Le coin des associations ..... p 16-18
- Travaux en cours ..... p 18-19
- État civil ..... p 20
- Droit d'expression ..... p 20
- Aide à la personne ..... p 20-21
- Infos mairie ..... p 22-23
- Infos pratiques ..... p 24

Les personnes qui souhaitent la version numérique du bulletin municipal à la place de la version papier peuvent se rapprocher de la mairie.
Mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr
Tél. : 05 55 69 30 27

Mairie :
2, place du 8 Mai 1945
87130 Châteauneuf-la-Forêt

L'équipe municipale vous informe régulièrement sur la vie locale et associative de votre commune et sur les informations concernant la mairie avec :

QR code Facebook

- **Châteauneuf, Brèves d'Infos**
- **Bulletin municipal : Castel news**
« Las novelas dau país » (semestriel)
- **la page Facebook**
https://www.facebook.com/commissioncommunicationchateauneuflaforet
- **Site internet** de la mairie : www.chateauneuf-la-foret.fr

Référentes communication : Françoise Rivet, Pascale Duprat
Textes et photos : commission communication
Conception graphique : APCL Services - **Impression :** GDS Imprimeurs

Les PV des conseils municipaux sont consultables en ligne sur le site internet de la mairie : www.chateauneuf-la-foret.fr

Conseil municipal du 23 février 2023 :

- **Reconduction de la convention de partenariat avec AXA Assurance complémentaire santé** pour refaire bénéficier aux habitants de la commune de tarifs préférentiels concernant leur assurance santé.
- **Primarisation des écoles maternelle et primaire** : le Conseil Municipal s'est prononcé contre la primarisation des écoles maternelle et primaire pour la prochaine rentrée scolaire 2023.
- **Motion contre la fermeture de classe sur le RPI Châteauneuf-Neuvic** : l'inspection académique envisage la **fermeture d'une classe au sein du RPI Châteauneuf-Neuvic. Pour rappel à la rentrée de septembre 2021 une classe a déjà été fermée à l'école primaire de Châteauneuf-la-Forêt**. Face à cette perspective, **les conseils municipaux de Châteauneuf-la-Forêt et Neuvic-Entier s'opposent fermement à cette décision et s'associent au mouvement des parents d'élèves**.
- **Cession de matériel communal** : mini pelle au prix de 5000 €.
- **Demandes de subventions :**
  - **Programme de réfection des trottoirs et reprise des bordures** : actualisation des travaux de réfection des trottoirs en enrobé et de reprise des bordures **rue Jean Cruveilhier, rue des 4 Vias, rue du 18 juin 1940 et lotissement Beauvais** pour un montant estimatif de 177 288 € HT et demande de subvention CTD 2023 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.
  - **Couverture du court de tennis n°2** : montant estimatif de 143 640 € HT. Demande de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, de l'Etat, et auprès de la Fédération Française de Tennis.
- **Confortement de la vidange du barrage du plan d'eau communal** : mission de suivi des travaux confiée au cabinet ISL pour un montant de de 37 675, 00 € HT.
- **Convention de désignation de maitrise d'ouvrage avec le SEHV** : dans le cadre de l'opération d'éclairage public **rue Jean Cruveilhier**.
- **Attribution marché de l'étude de faisabilité « aménagements sportifs de pleine nature »** : confié à **Sport Initiatives-Ingénierie du Sport**. Montant :14 250,00 € HT.
- **Présentation des actions « Terre de jeu 2024 »** par Madame Michèle Mazaud référente du projet. (marches, concours de dessin à la garderie périscolaire et pendant les TAP, à l' EHPAD, réalisation d'une banderole sur le thème des jeux olympiques, rencontre avec un sportif de haut niveau…).
- **Modalités d'indemnisation des congés annuels** des fonctionnaires territoriaux, non pris en raison d'arrêts pour maladie.
- **Divers :**
  - Mise en œuvre de la Passerelle Sport Santé par le Tennis Club Châteauneuf-Linards (convention signée avec le CDOS et Limousin Sport Santé).
  - Atelier « prévention routière pour les seniors » le 21 mars 2023 à la mairie.
  - 2e rallye Jean-Pierre Champeau les 4 et 5 mars.
  - Concert « Alma Flamenca » le 11mars salle Bartholdi.

Conseil municipal du 30 mars 2023 :

- **Remplacement de délégué au Conseil d'Administration de l'EHPAD du Puy Chat** : suite à la démission de Monsieur Jean-Luc Arco conseiller municipal, Madame Pascale Duprat est élue nouvelle déléguée.
- **Approbation du règlement budgétaire et financier**.
- **Approbation des comptes de gestion** (communal et compte annexe) pour l'exercice 2022 par Monsieur Bourgeois, Receveur).
- **Vote des comptes administratifs 2022** du budget principal et du budget annexe lotissement.
- **Affectation des résultats** : budget principal et budget annexe lotissement des Thuyas.
- **Vote des taxes directes locales 2023** : taux sur le foncier bâti : 36,39%, foncier non bâti : 55,85%, taxe d'habitation : 9,99%.
- **Adoption des budgets primitifs 2023**.
- **Demandes de subvention :**
  - **Implantation d'un Pumptrack** : ce projet aura pour finalité d'offrir une structure nouvelle aux habitants et visiteurs de la commune, et il sera implanté sur le site du lac. Conçu en enrobé, avec un babypump, il répondra à la demande d'activités multiples : skate, roller, BMX, VTT, trottinette, draisienne. Coût : 100 000 € HT. Demande de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, de l'Etat, du Conseil Départemental de la Haute-Vienne et de l'Europe (FEDER).
  - **Mise en sécurité de la Rue Paul Breton** : pose de deux plateaux surélevés rue Paul Breton. Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la sécurité routière.
- **Remboursement d'un abonnement d'eau suite à la fermeture d'un compteur** : montant : 48,00 € versé à Madame Agnès Sanchez.
- **Avenant au contrat de bail commercial de la Société civile de fait Le Gouffe-Thomas.** (Indice des loyers des activités tertiaires).

CONSEILS MUNICIPAUX

- **Nouvelles conventions de mise à disposition du Centre Médico-Social** : suite à la scission du SIAD et du service aide à domicile, une nouvelle convention de mise à disposition avec l'association d'Aide aux Personnes Agées et/ou Handicapées Briance-Combade et une autre avec l'association d'Aide aux personnes Monts et Barrages seront signées avec répartition du loyer pour chacune.
- **Convention avec la ligue de défense des droits des animaux (LDDA) et la SELARL VET 'Puychat** qui concerne la capture des chats errants en vue de leur stérilisation pour 2023 et 2024. (prise en charge des frais de stérilisation par la commune pour 10 chats par an).
- **Inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) du projet d'itinéraire du « GR du Pays Monts et Barrages en Limousin »** et demande d'inscription de chemins ruraux au PDIPR.
- **Mise en place d'un projet de boutique éphémère au sein de la maison dite Bariaud pendant les mois de juillet et août 2023 : mise à disposition gratuite du local commercial**, situé au **19 rue Firmin Tarrade** à la commune, par le propriétaire Monsieur Jacqueline. (signature d'une convention d'occupation du local à titre gracieux). Les frais d'électricité, d'eau, et abonnement internet seront à la charge de la collectivité. Participation de 10 €/semaine demandée par la collectivité aux exposants souhaitant s'installer dans le local.
- **Tarifs transports scolaires pour les trois prochaines années scolaires** : reconduction des montants de la participation communale.

- **Divers :**
  - Remerciements de l'ASA Saint Martial adressés à la mairie à l'occasion du 2e rallye Jean-Pierre Champeau.
  - Organisation d'une journée citoyenne avec collecte des déchets à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes le 22 avril.
  - Marche élus /agents dans le cadre de « Terre de jeux Paris 2024 le 1er avril.
  - Concert de la chorale Sainte Claire le 1er avril au cinéma le Colisée.
  - Rallye historique de la Porcelaine le 15 et 16 avril.
  - Forum Territoire Santé : « les déserts médicaux en milieu rural » qui s'est déroulé le jeudi 16 mars à la Faculté de médecine de Limoges avec la participation des élus de la commune et Hervé Moutier, pharmacien à Châteauneuf.
  - Election de Mademoiselle Limousin le 8 avril à la salle Bartholdi.
  - Début des travaux de confortement de la vidange du lac le 2 mai.

Conseil municipal du 11 mai 2023 :

- **Avenant aux marchés de travaux d'aménagement de la maison des associations** : diminution de la prestation de l'entreprise Fayette de 1207,56 € (soit 2,10%) du marché pour les travaux de menuiserie aluminium.
- **Recrutement du groupement Despaysages/SCI l'Arban/ Sophie Bertrand Architecture/VRD'Eau Conseils/Fannie Loget** pour exécuter l'étude du « **Schéma directeur d'aménagement du bourg** ». Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, **l'aménagement de l'espace public a été identifié comme un enjeu important pour redynamiser le centre-bourg et favoriser les synergies avec le lac**. Coût offre de base : 55 310 € HT.
- **Subvention de 3000 € octroyée à l'ASCN.**
- **Convention d'occupation temporaire à titre précaire et essentiellement révocable d'une salle communale entre la commune et Madame Noumet Laly** : salle de motricité de l'école maternelle pour une activité danse en dehors du temps scolaire. Participation aux frais : 50 €.
- Acquisition d'un terrain de 11ca appartenant à Monsieur et Madame Renson pour l'euro symbolique, régularisation foncière.
- **Dénomination de la Maison des associations : « Maison des associations Simone Veil ».**
- **Convention avec l'établissement public territorial du Bassin de la Vienne (EPTB)** : convention de coopération concernant la mise en place d'une démarche d'économie d'eau au niveau des bâtiments et espaces publics communaux. Coût prévisionnel : 2159 €.
- **Présentation du dispositif de participation citoyenne** : le Conseil Municipal se prononce défavorablement sur ce principe à l'unanimité.
- **Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux**. Le Conseil Municipal forme le vœu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, et que le débat parlementaire permette son vote dans les meilleurs délais.
- **Présentation de la CPTS** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) à la suite de la rencontre de Madame la Maire, et à son initiative, avec la Présidente Madame Debord (médecin généraliste) et le coordinateur Monsieur Raveau.

- **Divers :**
  - Invitation au Tour de France des déserts médicaux le 5 juin au Palais sur Vienne.
  - Subvention de 27 220 € attribuée par l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour l'aménagement d'un city stade (soit 35% du coût du projet).
  - Remerciements de la Chorale Sainte Claire pour la subvention versée par la commune.
  - Cérémonie d'inauguration de la plaque de l'école primaire Violette Szabo le 6 juin.
  - Marché aux fleurs le 14 mai.

- Fanfare des Gueules Sèches le 2 juin. Spectacle gratuit.
- Journée d'animation Territoire Zéro Chômeur le 30 juin.
- Fête de la musique organisée par l'amicale des commerçants et artisans de Briance-Combade le 24 juin.
- Journée olympique organisée dans le cadre de « Terre de jeux 2024 » le 21 juin avec exposition d'une fresque de 15 mètres de long réalisée par les résidents de l'EHPAD et le peintre Philippe Laduranty.
- Visite de la délégation régionale de la Nouvelle Aquitaine en charge du développement et de l'équité des territoires et des contractualisations à l'occasion de la signature des contrats territoriaux Monts et Barrages le 26 mai.

Conseil municipal du 22 juin 2023 :

- **Avenants aux marchés de travaux d'aménagement de la Maison des Associations** : prolongation des délais d'exécution des travaux en raison des aléas climatiques et de retards d'intervention et modification du CCAP (Cahier des Clauses Administratives et Particulières).
- **Attribution marché pour la réfection partielle de l'école primaire** : l'entreprise SMAC Assistance Service est retenue pour des travaux de couverture et zinguerie. Montant des travaux : 80 978,69 € H.T.
- **Recrutement du groupement Despaysages/SCIC L'Arban/Sophie Bertrand Architecture/VRD'Eau/Fannie Loget pour exécuter l'étude du « Schéma Directeur d'Aménagement du Bourg » et plan de financement** : Coût total : 57 000 € HT. Financement région Nouvelle Aquitaine : 28 500 €, Banque des Territoires : 17 000 €. Autofinancement de la commune : 11 400 €.
- Créances éteintes : 37,86 € pour l'exercice 2019.
- **Personnel :**
  - Création d'un poste de rédacteur principal de 2e classe à temps complet et modifications du régime indemnitaire.
  - Création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. (Emploi de secrétaire de mairie)
- **Avenant au marché de confortement de la vidange du barrage de Châteauneuf-la-Forêt** : prolongation du délai d'exécution des travaux portée à 36 semaines en raison d'aléas techniques et de délais de livraison.
- **Projet de rénovation de la salle Bartholdi** : Madame la Maire expose au Conseil Municipal que les bâtiments de la salle Bartholdi, exploitée par la commune, et du gymnase, exploité par la Communauté de Communes Briance-Combade constituent un ERP (Etablissement Recevant du Public) unique et nécessitent une réfection complète sur le plan énergétique et esthétique. Il apparaît opportun d'envisager une réflexion de rénovation globale.
- **Divers :**
  - Remise d'un prix attribué lors du salon de l'Agriculture 2023 à Madame Nadine Léger-Fraisseix pour le taureau limousin Rock'n'roll à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne.
  - Concert du CIMD le 23 juin à la salle Bartholdi.
  - Festivités du 14 juillet : vide-greniers, marché des producteurs et restauration, feu d'artifice et bal.
  - Inauguration de la boutique éphémère le 15 juillet.
  - Remerciements du Secours Populaire, de la Ligue contre le cancer pour l'attribution de subventions de la part de la commune.
  - Remerciements d'un locataire pour le remplacement d'un chauffe-eau.
  - Réception d'un courrier de félicitations de la part d'un habitant, pour avoir donné le nom de Violette Szabo à l'école primaire.

Aurélie s'en va, Géraldine arrive !

Notre DGS (Directrice Générale des Services) Aurélie Lamande appréciée de tous, est partie vers de nouveaux horizons professionnels au mois d'août, après 25 ans d'une carrière très active pour Châteauneuf.

Lors du Conseil Municipal du 31 juillet, Madame la Maire a vivement remercié Aurélie pour son engagement et son travail pour la commune de par ses connaissances du territoire et des dossiers communaux.

Géraldine Usannaz, originaire du Limousin, est arrivée de la région parisienne pour la remplacer depuis le début du mois de septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue !

PETITES VILLES DE DEMAIN

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) - Bilan 2023

2023 fut l'année de mise en place des premières actions de l'Opération de Revitalisation du Territoire avec pas moins de 8 actions initiées.

HABITAT

Promouvoir la rénovation des logements privés

Déjà en place depuis fin 2022, la permanence Nov'Habitat a continué à se dérouler à la communauté de communes tous les seconds jeudis du mois (sur rendez-vous).
Environ 100 personnes de Briance-Combade ont pris contact avec Nov'Habitat et 17 personnes ont eu un rendez-vous avec un conseiller pour demander conseils dans le cadre de leurs projets de rénovation (aides financières, travaux à réaliser, liste d'artisans…).
Nov'Habitat 87 va continuer à proposer des permanences sur le territoire.

Contact :
Nov'Habitat 87
Tél. : 05 55 14 88 42
Mail : contact@novhabitat87.fr
Site internet : www.novhabitat87.fr

Mise en place d'une politique globale contre l'habitat vacant

La commune doit faire face à une carence en logements. En effet, l'offre locative est rare et ne permet pas de répondre à la demande. Cette situation est un frein pour les acteurs économiques locaux pour recruter de nouveaux salariés.
C'est dans ce contexte qu'un travail a été initié en 2023 pour identifier les logements vacants et prendre contact avec les propriétaires. Selon les chiffres INSEE de 2019, 130 logements seraient vacants mais après un travail d'enquête, seulement 60 logements ne seraient pas occupés.
En 2024, une nouvelle campagne de recensement va être réalisée.
La volonté est d'accompagner les propriétaires de biens non-occupés pour faciliter leurs remises sur le marché et ainsi contribuer au développement économique local.

Révision complète du Plan Local d'Urbanisme

Le 9 mars 2023, l'étude pour réaliser un nouveau Plan Local d'Urbanisme a été lancée et la fin est prévue pour 2026.
Une « boîte à idée » est accessible dans le hall de la mairie pour l'enrichir avec vos remarques cet important projet.
Une permanence agricole s'est tenue en mai 2023 à la mairie.
Lors du premier semestre 2024, une réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable sera organisée et ouverte à l'ensemble des administrés de la collectivité.

COMMERCE

Tester des actions innovantes

Du 15 juillet au 19 août 2023, une boutique éphémère, « La P'tite Boutique » a pris place au sein de la maison BARIAUD.

Inauguration de la boutique éphémère le 15 juillet.

Le propriétaire nous a mis à disposition le local pour accueillir 8 artisans/créateurs qui ont pu présenter leurs créations mais aussi proposer des ateliers et animations (démonstration de tournage, ateliers cosmétiques, exposition « illusions d'optiques »).

L'association du Mont Gargan a également investi l'espace pour exposer des costumes afin de communiquer sur le festival.

Cette initiative a été soutenue par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Le bilan est plutôt positif, car vous avez répondu présents et vous appréciez l'offre.

CHIFFRES CLÉS	
Nombre de visiteurs	518 visiteurs
Chiffre d'affaires	3 6491,46 €
Contributions demandées aux artisans/ créateurs pour les 5 semaines	25 €
Investissement de la commune (décoration, communication)	1 142,17 € (les frais de fonctionnement sont à rajouter).

La collectivité ainsi que les artisans souhaitent reconduire l'expérience avec la volonté d'améliorer la démarche et d'étoffer l'offre.

Identifier des activités économiques viables à implanter sur la commune

Les élus ont participé à un atelier animé par la cheffe de projet développement économique de Monts et Barrages et le chef de projet Petites Villes de Demain.
L'objectif a été de partir des habitudes de consommation des participants pour identifier des activités commerciales répondants aux besoins des locaux. Conscients des limites d'un atelier avec un échantillon de personnes réduit, nous souhaitons développer la démarche avec les habitants pour réussir à déterminer un panel de 3 à 4 activités commerciales. Par la suite, nous allons vérifier la viabilité de ces activités économiques.

MOBILITÉ - CADRE DE VIE

Schéma directeur d'aménagement du bourg

En 2022, une démarche de concertation avec les habitants a été animée sur le thème de l'aménagement du bourg. Ce travail collaboratif a permis d'établir un cahier des charges pour recruter une équipe pluridisciplinaire composée de :
- Bénédicte FERREY et Marie-Pierre MOUSSY (paysagistes conceptrices D.P.L.G.) - Atelier Despaysages,
- Juliana COLIN (urbaniste) - SCIC L'Arban,
- Sophie BERTRAND (architecte D.P.L.G.) - Sophie BERTRAND Architecture,
- Mathieu VIOLAS (ingénieur VRD, Eau) - Bureau d'étude VRD'Eau,
- Fanny LOGET (illustratrice).

L'étude a été lancée en juillet 2023 pour une durée de 12 mois et l'objectif est de se doter d'une feuille de route globale pour aménager le bourg dans les années à venir. Les habitants pourront faire entendre leurs voix à travers différentes réunions publiques.

ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET LOISIRS

Étude d'aménagement du lac

Les travaux de confortement de la vanne du lac ont été achevés et la collectivité attend « le feu vert » de la préfecture pour initier la remise en eau.
En parallèle, l'équipe municipale a souhaité lancer une réflexion pour valoriser les abords du lac. C'est dans cette perspective que le bureau d'étude « Sport Initiative » a été recruté pour imaginer les futurs aménagements. L'étude a débuté en juin 2023 et prendra fin au dernier trimestre 2023.

Implanter un terrain multi-sports

Fin 2023, des travaux vont débuter pour requalifier l'ancien terrain de basket extérieur derrière le gymnase en terrain multi-sports.
Cet équipement permettra de pratiquer le basket et le football sous différentes formes (5 contre 5, 3 contre 3) et sera accessible aussi bien aux scolaires, aux associations mais aussi en accès libre.

VIVRE À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Samedi 26 août 2023 s'est déroulé une après-midi intitulée « Vivre à Châteauneuf-la-Forêt ». Organisée dans le but de faire découvrir ou redécouvrir la commune castelneuvienne, différents thèmes étaient abordés :

- ➜ L'habitat avec la présence des agents immobiliers, de Nov'Habitat et de Limousin Nature Environnement qui a animé une conférence au cinéma (« Pourquoi rénover son logement ? ») ;
- ➜ L'emploi avec la participation de Saïca Pack ;

Stand Nov'Habitat à la Maison Jane Limousin lors de l' évènement Vivre à Châteauneuf.

Stand Saica Pack.

- ➜ Les loisirs à travers la fête des associations ;
- ➜ Et les services avec les portes ouvertes de la Maison France Services.

Rencontre et partage étaient au centre de cette après-midi. Cette journée a également été l'occasion de mettre en place en amont une campagne de communication mettant en avant les atouts de la commune avec pour but de mettre en lumière Châteauneuf-la-Forêt. Cet événement est l'initiation d'une démarche plus globale d'accueil de nouveaux habitants.

Tenez-vous informé en consultant :

- ➜ Le site internet de la mairie : ***www.chateauneuf-la-foret.fr*** ;
- ➜ La page facebook de la commune : Mairie de Châteauneuf-la-Forêt

Des questions ?

Contactez Thomas Villette, chef de projet Petites Villes de Demain par :
Téléphone : 05 55 69 65 54
Mail : pvd@chateauneuf-la-foret.fr

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS DU PAYS MONTS ET BARRAGES

Dans le cadre de la signature du contrat de développement et de transitions du Pays Monts et Barrages avec la Région Nouvelle Aquitaine une visite de Châteauneuf-la-Forêt a réuni le 26 mai, Mme Laurence ROUEDE, Vice-Présidente du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, en charge du développement et de l'équité des territoires et des contractualisations, M. Alain DARBON, conseiller régional référent du territoire Monts et Barrages Président de la communauté de communes de Noblat, M. Sébastien MOREAU, Président du PETR du Pays Monts et Barrages, les Vice-présidents et les membres du bureau du PETR, les Vice-Présidents des trois communautés de communes du Pays, ainsi que les techniciens du PETR et des différentes collectivités.
Ce fut l'occasion pour Madame RIVET, Maire de notre cité castelneuvienne, de faire découvrir le centre-bourg et d'aborder les projets de revitalisation à venir.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine — PaysMonts&Barrages

ENFANCE JEUNESSE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CHÂTEAUNEUF A UN NOM : VIOLETTE SZABO

L'inauguration de la plaque de l'école élémentaire Violette Szabo a eu lieu le mardi 6 juin, **avec la présence exceptionnelle de sa fille Tania** venue du Pays de Galles.

C'est l'aboutissement du travail réalisé par les enfants de l'école élémentaire et leurs enseignantes, en lien avec le Pays d'Art et d'histoire du Pays Monts et Barrages, l'ANACR et le Conseil Municipal. Voici un retour en photos des moments forts de ce bel événement !
Un lâcher de pigeons a clôturé l'événement pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes !
Puis l'après-midi le Conseil municipal des enfants, et une délégation d'élèves accompagnés par leurs enseignantes, Madame Rivet et les élus de la commune, ont participé à la cérémonie de commémoration à la stèle Violette Szabo au Clos de Sussac.

AUDITION /CONCERT DU CIMD VENDREDI 23 JUIN SALLE BARTHOLDI

Le conservatoire intercommunal de musique et de danse (CIMD) a réuni les élèves des communes de Châteauneuf-la-Forêt et Eymoutiers lors d'une audition générale, salle Bartholdi. Ce fut l'occasion pour certains musiciens de **monter pour la première fois sur scène et de jouer devant un public**.
Piano, guitares, trombone, trompettes, batterie, percussions, orchestre, groupe de musiques actuelles, et ensemble de cordes se sont succédés. Bravo à tous les artistes !

2023, UNE ANNÉE SPORTIVE RAYONNANTE POUR LES COLLÉGIENS !

Dans le domaine sportif, le collège Jean Monnet s'est une fois encore engagé pleinement au cours de l'année scolaire en participant à de nombreuses compétitions sous l'égide de l'Unss (Union Nationale du Sport Scolaire). Une multitude d'activités, les plus attractives étant celles qui se pratiquent en plein air (comme le cross, la course d'orientation, le run and bike, le canoé et le VTT) permettant aux élèves de s'unir dans l'effort ! Parmi les rencontres les plus remarquables, il y a eu **2 titres de champions d'académie** et **2 qualifications aux championnats de France**, l'une en Raid (en Indre et Loire, équipe classée 21e/43) et l'autre en Course d'Orientation (dans l'Oise, équipe classée 11e/42). Pour l'équipe enseignante d'EPS, au-delà des aspects de la mission d'enseignement, et sans compter la logistique souvent conséquente, « c'est toujours un réel plaisir de préparer, d'accompagner et de soutenir ces jeunes collégiens actifs, engagés et prêts à repousser leurs limites ! Un grand merci aux différents acteurs présents et fidèles à nos côtés : les familles, le personnel du collège, les partenaires et sponsors, les mairies et collectivités qui répondent à toutes nos demandes ! ». **L'année 2024 sera marquée par les JO alors faisons le pari que les candidats, portés par cet engouement, seront encore nombreux cette année scolaire pour représenter, avec autant de plaisir et de courage, leur établissement rural aux 4 coins du pays !**

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VIOLETTE SZABO DE CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT ONT CHANTÉ L'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE

C'est sur la scène de la salle Bartholdi qu'un regroupement scolaire de 137 élèves de 3 communes : Châteauneuf-la-Forêt (50), Eybouleuf (49) et Moissannes (38) ont pour la 1re fois dans le département, expérimenté un changement dans les pratiques pédagogiques en participant au projet : **''Voyage derrière ma porte''**.

Ce projet a concerné les élèves du CE2 au CM2 et a permis de faire découvrir aux enfants la création musicale, plastique et l'expression poétique à travers l'écriture, la composition et la restitution de chansons sur différents thèmes : la résistance, le temps qui passe, les métiers anciens, un dolmen. Ils ont été accompagnés par un groupe de trois musiciens ''Minibus'', et les animateurs conférenciers du Pays d'Art et d'Histoire.

En parallèle, **un livre-accordéon (leporello)** illustrant les paroles des chansons a été créé en s'appuyant sur les compétences d'un artiste graphique. **La cartonnerie locale a été sollicitée** pour créer **une boîte à chansons** dans laquelle a été déposé le livre-accordéon comportant les chansons illustrées et leur QR code.

Ce dispositif n'aurait pu voir le jour sans les partenaires du projet : la DRAC, le Rectorat, la DSDEN87, JMF Limousin, le Pays d'Art et d'Histoire, les conseillers pédagogiques : Mmes Karine Texier (CP arts visuels) et Manuella Leclerc (CP éducation musicale), les artistes : musiciens et plasticiens et l'entreprise de cartonnerie de Châteauneuf-la-Forêt (Saica Pack).

SLAM AU COLLÈGE JEAN MONNET

Pour la troisième année consécutive, l'artiste slameur Fabrice Garcia-Carpintero est intervenu au collège Jean Monnet de Châteauneuf-la-Forêt pour animer des **ateliers d'écriture et de déclamation**, invité par Sabine Jalouneix, professeure de français. Les deux classes de 3e ont participé à l'action, en demi groupe, d'avril à juin 2023, avec 2 fois 2 heures d'atelier et un spectacle final, donné le 20 juin dans la cour du collège, en musique, devant tous les élèves, pour un grand final valorisant et festif. « L'objectif est de donner la parole aux jeunes, précise Fabrice Garcia-Carpintero, avec une totale liberté, autant dans le choix des thématiques abordées, que dans la forme, poétique ou pas, rimée ou en prose, ou encore dans la sélection des musiques d'accompagnement ». Les thèmes choisis allaient de l'amour à la mélancolie, en passant par l'avenir, la détente, l'oubli... **Voici un extrait d'un des textes produits : « La nuit, bercée de nostalgie, là où tout se reconstruit, un amour de jeunesse éternel, qui a rendu ma vie si belle, qui a rendu ma vie plus heureuse, qui a rendu sa vie chaleureuse... »** L'objectif est également d'aborder l'apprentissage du français d'une manière alternative, plus ludique, mais tout de même assez technique, notamment dans l'utilisation de figures de style, telle que l'anaphore dans cet extrait.

Le spectacle a été filmé, monté, et il est disponible sur la chaîne YouTube de Fabrice Garcia-Carpintero à l'adresse : ***https://youtu.be/JlhvplkA4MA***

JOURNÉE CITOYENNE

A l'initiative des élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), une **journée citoyenne** s'est déroulée le samedi 22 avril avec pour but : **la collecte des déchets dans le bourg de Châteauneuf-la-Forêt**.

Trois endroits avaient été retenus : les abords du lac, le champ de foire et le stade.

Malgré le temps incertain, ce sont environ une trentaine de personnes, jeunes et adultes motivés qui n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour participer à ce nettoyage de printemps.

Les déchets recyclables et non-recyclables ont été ramassés et triés. Beaucoup de mégots de cigarettes ainsi que du verre cassé, du plastique et des déchets en tous genres, au total, 44 kg ont été collectés.

Les élus du CMJ ont retenu également des endroits où installer des poubelles supplémentaires pour inciter la population à ne plus jeter des déchets sur la voie publique. A l'issue de cet après-midi un goûter bien mérité a été servi à tous.

LA FORÊT, UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le 4 avril dernier, une visite de forêt a été organisée avec la communauté de communes Briance-Combade sur la commune de Linards. Cette sortie animée par le Centre Régional de la Propriété Forestière* et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a permis au cours d'une balade de découvrir **les bases de la gestion forestière sur un massif forestier** de la commune.

Sur le territoire de la communauté de communes, la majeure partie des bois est composée de peuplements à base d'essences feuillues : chêne pédonculé, châtaignier, hêtre… On trouve également des boisements plus ou moins anciens à base d'essences résineuses comme le Douglas, divers Pins (sylvestres, laricios, mélèzes, sapins pectinés…).

Quelle que soit l'essence en place, **il est important de réaliser les bonnes interventions au bon moment**.

Par exemple, nombre de peuplements feuillus (parfois issus de l'abandon de terrains agricoles) mériteraient d'être valorisés par des opérations d'éclaircie : cela consiste à désigner (par une marque à la peinture) les arbres de qualité dits « d'avenir » et d'enlever ceux qui les gênent autour pour leur développement. En général cette opération ne doit pas récolter plus de 20 à 25% du volume. Ainsi, on peut intervenir à nouveau dans les 8 à 10 ans selon la vitalité du peuplement et s'assurer d'un revenu régulier.

Lors de la visite, il a été évoqué les **éléments à prendre en compte favorisant la biodiversité** : maintien d'arbres morts sur pied ou au sol, conservation des arbres avec des cavités, des nids… Tous ces gestes qui garantissent la résilience des peuplements forestiers, qui sont favorables à la biodiversité animale et végétale de nos forêts sans remettre en cause la production de bois, bien au contraire !

Le CRPF a également rappelé l'importance de connaitre **la réglementation des coupes**. En effet, on ne peut pas faire ce que l'on veut en forêt, le code forestier est là pour garantir sa pérennité :

- En cas de coupe de plus de 4 ha qui enlève plus de la moitié des arbres de la futaie (on parle ici d'arbres issus de graine et non de taillis qui rejette de souche), il est obligatoire de demander l'autorisation aux services de la Direction Départementale des Territoires (sauf si l'on a un document de gestion validé qui prévoit ces coupes).
- De même, il est obligatoire de renouveler le peuplement après toute coupe d'1 hectare ou plus d'un seul tenant, située dans un massif forestier d'une étendue supérieure à 4 ha (que ce soit par voie naturelle ou artificielle).

Enfin, divers dispositifs existent pour financer certaines interventions : éclaircie feuillue, élagage, régénération naturelle… Grâce à l'Etat, au Conseil Régional et à certains fonds privés, **des aides financières et techniques sont disponibles pour tous les propriétaires de bois (dès 1 ha)**.

Quelle que soit la surface que vous possédez, si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à contacter le **CRPF Nouvelle-Aquitaine** – 2, avenue G. Guingouin – CS 80912 – Panazol – 87017 Limoges Cedex - ***https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/*** - **05 87 50 42 00**.

** Établissement public en charge de conseiller les propriétaires forestiers privés. Son intervention est gratuite.*

NOUVELLE-AQUITAINE :

Plus importante région forestière de France
***2,8 M ha** de forêts*
***660 000** propriétaires*
***60%** feuillus*
***38 %** avec DGD (forêt privée)*

HAUTE-VIENNE :

160 000 ha
***45 000** propriétaires*
***80%** feuillus*
***30%** avec DGD*

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT :

***2923 ha** dont **1320 ha** de bois*
*(**45%** taux de boisement – **80%** de feuillus)*
***355** propriétaires privés pour 1164 ha*

JOURNÉE D'ANIMATION « TRAVAUX UTILES » TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR, LE 30 JUIN

Cette journée a été **entièrement organisée par les volontaires du projet TZCLD** en partenariat avec le **PETR** Monts et Barrages, le **RIS**, et l'**association inter consulaire de la Haute-Vienne**. L'objectif de cet événement était de sensibiliser le public à l'importance des travaux utiles et de montrer la diversité des tâches qu'ils peuvent accomplir pour contribuer au développement de notre territoire.

Au cours de cette journée les participants ont fabriqué des meubles de jardin en bois à partir de palettes : bancs, boîtes à livres décorées de mosaïque, et coussins pour habiller les meubles de jardin.

Ce projet vise à offrir une solution d'emploi à toute personne qui en est durablement privée mais aussi à valoriser les savoirs-faire et les compétences de chacun au travers de plusieurs journées d'animation.

La commune de Châteauneuf-la-Forêt soutient cette action et a accueilli chaleureusement ces volontaires, place du 8 Mai 1945.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir davantage. Tél. **05 55 56 38 23**

Mail : ***tzcldmontsetbarrages@gmail.com***

TRAVAUX DU LAC

DÉROULÉ DES TRAVAUX DE REMISE EN CONFORMITE DU LAC

Les travaux du lac sont terminés depuis le début du mois d'août avec un accompagnement d'experts.

- Le chantier s'est déroulé sans encombre grâce au savoir-faire des **différentes entreprises Talet, Laurière, Fournier, Marécchia** qui sont intervenues sur le site du lac et grâce aussi à l'accompagnement très professionnel du **cabinet ISL Ingénierie** qui a assuré la maîtrise d'œuvre. Au préalable un temps de préparation minutieux a permis d'aborder toutes les problématiques, et de valider chaque élément des équipements dans le moindre détail.
- **En attente : nous attendons les autorisations règlementaires pour fermer la vanne de fond afin que le lac se remplisse**. La remise en eau se fera par paliers et dépendra aussi des conditions climatiques.
- Après consultation auprès d'autres communes qui ont eu la même expérience et d'experts, la commune a procédé à la coupe des végétaux sur plusieurs hectares.
- **Pour aller plus loin : une exposition plus complète concernant la réalisation des travaux du lac se tiendra salle des permanences le week-end du 14 et 15 octobre lors du marché d'automne**. Les élus seront présents pour vous donner toutes les explications. Horaires : 10h à 12h et de 14h à 16h.

Dépose de l'ancienne vanne.

Dérivation du ruisseau.

Réparation du canal (merlon) menant l'eau vers les lagunes lors des vidanges du lac.

Consolidation du bassin de pêche et de la passerelle en aval de la digue.

Vanne batardeau (pose sur le puits crépine).

TRAVAUX DU LAC

Descente de la nouvelle vanne par la tulipe (poids : 2 tonnes, hauteur : 2,20 m, largeur : 0,90 m).

Installation de la vanne de fond et de la vanne de débit réservé.

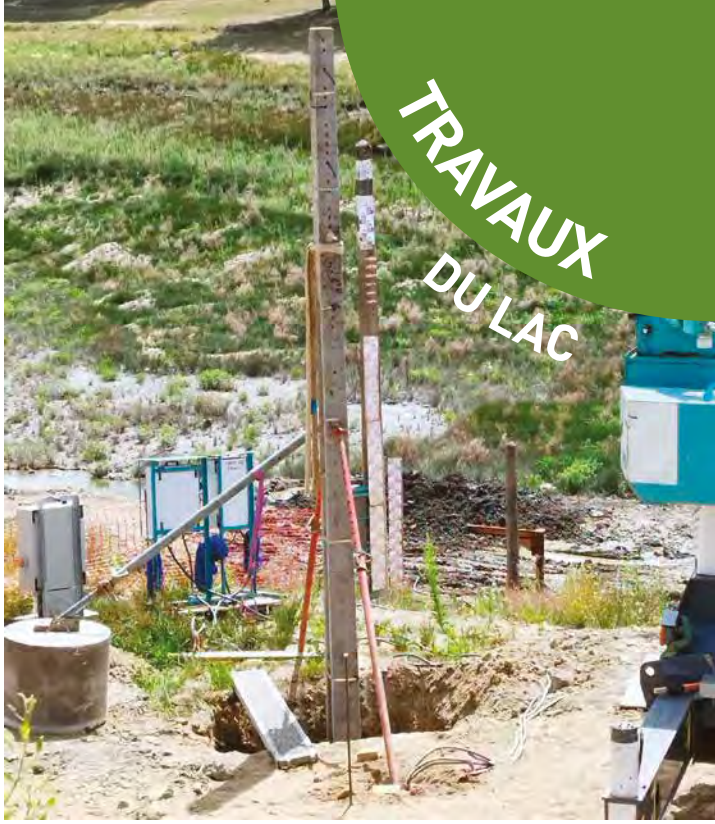

Mise en place des nouvelles échelles limnimétriques permettant de mesurer les variations du niveau du lac.

Implantation d'une porte étanche dans la chambre des vannes, sortie des deux vannes.

Câblage du tunnel pour l'éclairage de la chambre des vannes.

Renforcement de l'enrochement de la berge en aval de la digue à côté de la pêcherie.

Armoire électrique avec dispositif de fonctionnement pour chaque vanne.

Pose de la passerelle 07/2023.

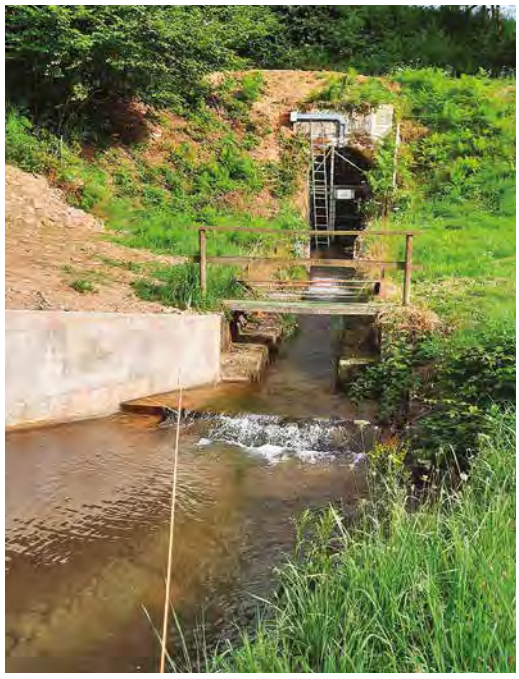

Fin des travaux, remise en eau du tunnel.

Renforcement des berges avec enrochement près des gîtes.

Marché aux fleurs mai 2023.

Concours de brouettes fleuries au marché aux fleurs.

Concert des Gueules sèches le 2 juin salle Bartholdi.

JOURNÉE OLYMPIQUE LE 21 JUIN

La journée olympique s'est déroulée le 21 Juin à Châteauneuf. Sous les couleurs de Terre de jeux 2024, les élus on
sportive.
Les enfants de l'ALSH se sont retrouvés autour d'olympiades. Puis Christelle Noumet nous a initié au street dance, hip
Le club de gym-Neuvic est venu faire et partager sa séance de zumba. Les résidents de l'atelier peinture de l'EHPAD a
Laduranty ont présenté leur création : une magnifique fresque de 15 mètres de long, qu'ils ont créé sur le thème de l'
Tous les participants se sont vus remettre un badge Terre de jeux et ont partagé un verre bien mérité.

Journée olympique terre de jeux 2024 enfants de l'ALSH et de la garderie 21 juin 2023.

Balade patrimoine des élus et des employés commun
le cadre des animations Terres de jeux 2024.

Philippe Laduranty animateur de l'atelier peinture de l'EHPAD

Lie âme en concert le 22 juin.

Marché des producteurs le 14 juillet.

t organisé une après-midi

hop.
ccompagnés par Philippe
olympisme.

aux dans le bourg de Châteauneuf dans

Les résidents de l'atelier peinture de l'EHPAD devant leur fresque.

Ambiance festive du 14 juillet avec le comité d'animation.

Feu d'artifice du 14 juillet.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

ÉLECTION DE MADEMOISELLE LIMOUSIN EN AVRIL 2023 SALLE BARTHOLDI

REMISE DE CHÈQUE

Suite à la dissolution de la Lyre de Châteauneuf, remise d'un chèque de Monsieur Pascal Boyer à la Mairie.

LA CHASSE AUX ŒUFS ET LE RALLYE DE L'AMICALE

L'Amicale Laïque André Déléger MOUSSANAS a proposé une chasse aux œufs aux élèves de l'école maternelle de Châteauneuf-la-Forêt, le jour des vacances de Pâques.

Cette animation s'est déroulée dans une excellente ambiance. Au retour de la chasse, les élèves se sont vus offrir un goûter. L'amicale renouvellera l'expérience l'année prochaine. L'après-midi s'est déroulée en présence des représentants de la municipalité et des bénévoles de l'association.

JUDO CLUB

Le club de judo castelneuvien a clôturé sa saison avec la remise des ceintures aux judokas.
Ce passage de grade qui vient récompenser l'assiduité et la progression des judokas tout au long de la saison s'est déroulée à la salle Bartholdi en présence des parents venus en nombre pour l'occasion.
C'est à la suite d'un échauffement et diverses démonstrations très applaudies que chacun a reçu un diplôme et une nouvelle ceinture qu'il portera fièrement dès la rentrée de septembre.

FÊTE DES ASSOS'S

Fête des asso's, vue aérienne prise par les pompiers en haut de la grande échelle.

Démonstration par Capoeira Equilibrio Châteauneuf/Neuvic.

Les sapeurs-pompiers présents sur la fête des assos's.

Fête des asso's et journée Vivre à Châteauneuf. Remerciements de Madame la Maire aux associations et aux partenaires.

TOURNOI D'ÉCHECS

Tournoi d'échecs au profit de l'école élémentaire pour le voyage.

FINALE DU TOURNOI OPEN

Tennis, finale du tournoi open, victoire de Pierre Antoine contre François.

L'Amicale de MOUSSANAS a organisé un rallye touristique fin juillet qui s'est déroulé dans une excellente ambiance. Ce sont plus de soixante-dix personnes qui sont venues se répartir en 23 équipes pour découvrir les énigmes et répondre aux différentes questions dans les communes traversées. Après avoir découvert que le rallye passait par Linards, les différents participants partaient pour rencontrer les commissaires au pied de l'église pour connaître l'énigme suivante vers Saint-Bonnet-Briance, Saint-Hilaire-Bonneval, Pierre-Buffière, Vicq-sur-Breuil, Château-Chervix.

Un pique-nique nous rassemblait à l'étang de Coussac-Bonneval.

Nous repartions l'après-midi par Meuzac, Saint-Germain-les-Belles, Le Mont-Gargan, Sussac, La cache de Guigouin, Moussanas et retour à Châteauneuf. Après la correction du questionnaire général le classement était donné.

1er : l'équipe des Myosotis, 2e : l'équipe des Hortensias, 3e : l'équipe des Mimosas. Les 3 premières équipes recevaient un panier garni et une coupe offerte par la municipalité.

Nous remercions la municipalité de Châteauneuf-la-Forêt pour l'aide qu'elle nous a apportée, tous les participants, tous les commissaires et tous les bénévoles pour la réussite de cette journée.

L'Amicale vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un autre rallye.

La soirée se terminait par le verre de l'amitié.

FOOT TOURNOI DE SIXTE LE 8 JUILLET

Festival du Mont-Gargan

L'Escolá dau Mont Gargan a organisé un joli festival sur notre territoire limousin du 14 au 20 août en accueillant cette année la Martinique. Que de couleurs ensoleillées ! Un grand merci aux 80 bénévoles de cette association sans qui cet évènement festif ne pourrait avoir lieu.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE

Ecoute, Entraide entre malades et entourage, avec suivi médical, voire cure, postcure permettent de sortir de la maladie alcoolique. **Amitié, Loisirs thérapeutiques** créent des liens pour libérer la parole, que ce soit **avant**, **pendant** les soins ou **après**, nous sommes là en soutien. Le fait que l'entourage vienne aux réunions, participe au bien-être du malade car il a une autre approche de cette maladie.

AAVL à la fête des asso's du 26 août

Au fil des années, nombreux témoignages permettent de mieux comprendre et connaître la maladie alcoolique qui engendre trop de dégâts, accidents de la route, mais aussi séquelles liées à la santé dont on parle un peu moins, et pourtant ! Et aussi, perte d'emploi, divorce, drames familiaux, femmes battues, enfants souvent aux 1ères loges dans ces moments douloureux.

Nos équipes de base peuvent intervenir à tout moment ; des militants interviennent dans des structures hospitalières, dont le CHS ESQUIROL, également sur les **AIRES DE REPOS** d'autoroute lors des grands départs de vacances en juillet-août, en **prévention avec la SÉCURITÉ ROUTIÈRE**. Nous participons aussi au **forum des associations**, et assurons des **PERMANENCES** dans des communes rurales avec le soutien des élus.

À Châteauneuf-la-Forêt, permanence le 2e samedi du mois, au 5 rue Cruveilhier, de 10h à 11h30.
Contact téléphonique : 05 55 04 15 08

TRAVAUX EN COURS

MAISON DES ASSOCIATIONS SIMONE VEIL

Les travaux de la maison des associations sont terminés. Les associations intégreront leurs locaux dans le courant des mois de septembre/octobre. Ces travaux d'un montant de 472 500€€ ont bénéficié de subventions, département de la Haute-Vienne : 39 440€€, État : 322 940 €.

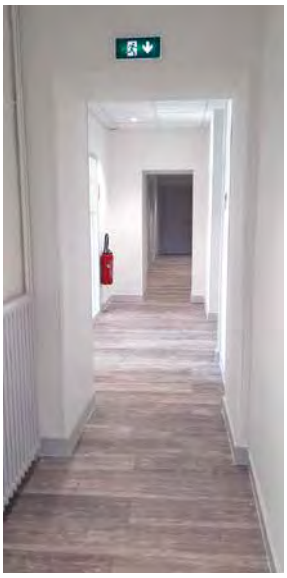

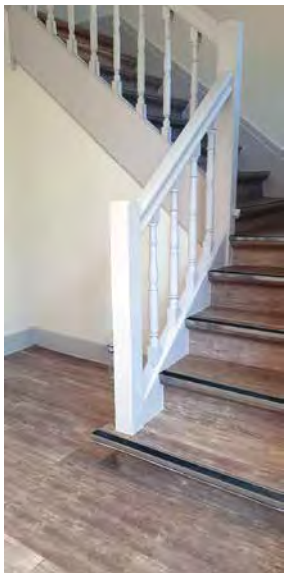

TRAVAUX AUX ÉCOLES

Réfection de la toiture de l'école élémentaire Violette Szabo. Coût : 80 978 € H.T. Subventions : État : 31 239 €, département de la Haute-Vienne : 7 335 €.

Travaux sur la **passerelle** entre les deux écoles. Mise en place d'un **nouveau jeu** dans la cour de l'école maternelle (l'ancien étant abîmé) et réfection du sol de réception. **Changement d'une partie des grillages** des écoles.

Info : Les deux écoles maternelle et élémentaire sont inscrites au dispositif de **végétalisation des cours d'écoles** porté par le PETR Monts et Barrages.

PEINTURE SIGNALÉTIQUE LGBT AVENUE AMÉDÉE TARRADE

TRAVAUX DE SÉCURISATION ET D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RÉALISÉS PAR LE SEHV RUE CRUVEILHIER

Subventions : Département de la Haute-Vienne : 14 130 €, SEHV : 200 800 €.

NETTOYAGE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ PAR L'ENTREPRISE BLANCHON 07 2023

RÉNOVATION ET NETTOYAGE DE LA FONTAINE RUE DE LA PAPÈTERIE

Une belle queue de renard a été extraite des canalisations de la fontaine.

ÉTAT CIVIL

État civil du 1 mars au 31 août 2023

Mariages

- 3 mariages

Naissance

- 1 naissance hors commune

Décès

- Germaine PASTOR, veuve CONTOUX ..... 7 mars
- Marie, Marcelle DUMONT, veuve SOULIER ..... 7 mars
- Jean-Guillaume TRICARD ..... 10 mars
- Suzanne HALO, veuve CLUZEAUD ..... 11 mars
- Antoinette, Marguerite FRUGIER, veuve FAUCHER ..... 25 mars
- Marie, Louise, Augustine BETTON, veuve DURAND ..... 2 avril
- Patricia, Pascale DARNEIX ..... 2 avril
- Hélène, Andréa SARAUDY, veuve LEGER ..... 5 avril
- Jeanne DERNADOU, veuve LACAUD ..... 12 avril
- Raymond, François, Camille JAMMET ..... 19 avril
- Alice BARTHAUD, veuve RHETIER ..... 26 avril
- Pierre Georges LAVERGNE ..... 2 mai
- Janine, Alice ALALUQUE, veuve ROULON ..... 5 mai
- Marie-Thérèse GAGNOL, veuve JANICOT ..... 4 juin
- Andrée FRANCILLON, veuve PERIGORD ..... 7 juin
- Daniel, Marcel, Marie DOUDARD ..... 9 juin
- Anibal MARQUES DA SILVA ..... 17 juin
- Janine LANGOWSKI, veuve STIEVENART ..... 17 juin
- André Eugène Thomas MARTINOT ..... 29 juin
- Marie, Yvonne CHAMPAUD, veuve DUPRAT ..... 3 juillet
- France, Denise, Paule LOISEAU, veuve BILLY ..... 4 juillet
- Marthe, Marie-Thérèse LAMY, veuve BERGER ..... 7 juillet
- Marie-Louise CHASSAGNE, veuve CHATARD ..... 11 juillet
- Isabelle, Paulette BRESSY, divorcée MORICE ..... 12 juillet
- Eugène, François, Jean CAHU ..... 18 juillet
- Mercédès NOGUES, veuve SENDRA ..... 21 juillet
- Gabriel, Louis ARNAUD ..... 25 juillet
- Suzanne BROUSSE, veuve BOUCHERON ..... 27 juillet
- Roger Jean Marie Martial SIRIEIX ..... 1 août
- Raymonde, Marie DUBOIS, veuve SERVAUD ..... 3 août
- Gisèle Henriette Marianne Alice THOMAS, veuve GUESSELIN ..... 12 août
- Jean-Jacques, Francis FAUCHER ..... 13 août
- Yvonne, Marguerite COUADE, veuve HEYMANN ..... 17 août
- Jean, Gilbert GOUNET ..... 17 août
- RIVET Marie, Louise, épouse Halo ..... 26 août

DROIT D'EXPRESSION LISTE D'OPPOSITION :

les élus « Tous unis pour Châteauneuf » n'ont pas souhaité publier un article dans le bulletin municipal.

AIDE À LA PERSONNE

ATELIER PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LES SENIORS

Mardi 21 mars l'association de Prévention Routière a organisé un atelier ***« avec le temps, comment adapter sa conduite ? »***

Les animateurs ont donné des informations sur les **évolutions du code de la route** (nouveaux panneaux de signalisation), la circulation sur les **ronds-points giratoires, les tourne à gauche ou les voies d'insertion, et rassurer chaque participant sur ses capacités à rester mobile au quotidien**. Des échanges enrichissants pour mieux appréhender la conduite d'un véhicule !

Informations sur le site internet :
https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-sa-conduite/conseils-pour-les-seniors

L'ACCUEIL DE JOUR EN EHPAD

Les EHPAD de Bujaleuf, **Châteauneuf-la-Forêt** et d'Eymoutiers proposent un **accompagnement en accueil de jour du lundi au vendredi**. Les accueils de jour du Territoire Monts et Barrages proposent des services spécifiques aux personnes de plus de 60 ans présentant des troubles cognitifs.

Un accompagnement adapté pendant la journée :

- Qui répond aux besoins spécifiques des personnes atteintes de troubles cognitifs.
- Conçu pour répondre aux besoins individuels de chaque personne, en leur offrant un environnement structuré et stimulant par le biais d'ateliers de stimulation cognitive et motrice, tout en garantissant leur sécurité et leur bien-être.

Rompre avec l'isolement :

Fréquenter un accueil de jour permet de préserver son autonomie grâce aux activités adaptées proposées. Ces temps passés hors du domicile contribuent également à rompre l'isolement et à permettre aux proches de dégager du temps pour leurs propres occupations.

Un temps de répit pour les Aidants :

Les Accueils de Jour permettent aux aidants de prendre un temps de répit, tout en ayant la certitude que leurs proches bénéficient d'une prise en charge optimum.

Si vous désirez bénéficier de cet accompagnement ou vous informer, vous pouvez contacter l'accueil de jour de Châteauneuf-la-Forêt au **05 55 69 31 76**.

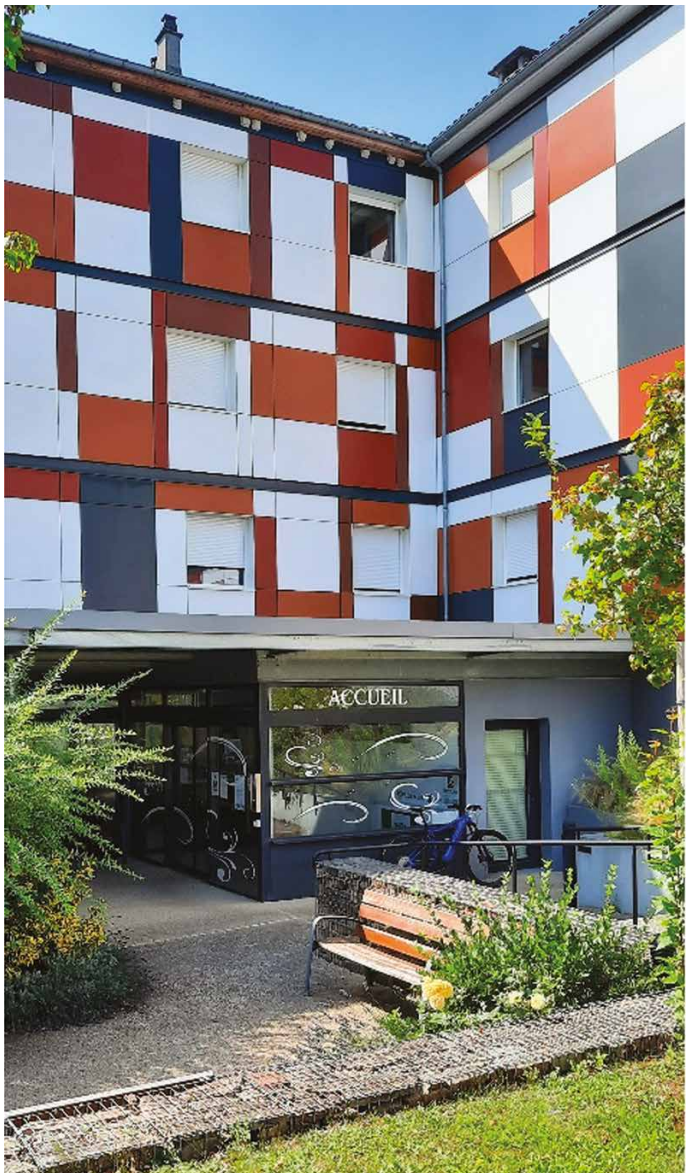

ATELIERS ADPAD

Si vous avez envie de rencontrer d'autres personnes et d'échanger, vous changer les idées, rompre votre isolement et vous retrouver dans une ambiance conviviale, inscrivez-vous aux ateliers de l'Adpad.

Renseignements et inscriptions auprès de Nathalie Cibert au **06 33 87 92 04** ou **05 55 10 01 31**.

Mail : ***n.cibertadpad87.fr***

Possibilité de ramassage à domicile. Maximum 15 personnes pour le groupe.

Lieu : salle des permanences à la Mairie.

Cérémonie du 30 avril 2023 journée nationale de la déportation.

NETTOYAGE DES PIEDS DE MURS

Depuis l'interdiction des pesticides dans les communes, l'espace public s'enherbe. Le nombre d'heures consacrées à l'entretien des rues augmente de manière significative. Nous remercions les habitants qui, d'eux même, entretiennent leurs pieds de murs et contribuent ainsi à la propreté de la commune.

NOS ÉLEVEURS PRIMÉS AU SALON DE L'AGRICULTURE

Le 30 mars au Safran à Panazol, **Nadine Fraisseix-Léger** a reçu de Bertrand Venteau, président de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, en présence de Françoise Rivet Maire de la commune, une médaille en guise de félicitations pour le **troisième prix obtenu au salon de l'agriculture à Paris**, avec son **taureau "Rock'n roll"**, élevé dans sa ferme de Lavergne.

Cérémonie du 8 mai 1945.

Cérémonie du 18 juin 1945.

Lecture de la lettre de l'appel des maires en lien avec les dégradations des bâtiments publics et les violences envers les élus. Le 4/07/2023.

Rencontre des élus du territoire avec les responsables départementaux du SDIS au centre de secours de Châteauneuf.

FORUM SANTÉ TERRITOIRE

La commune présente au 2e Forum santé Territoire à la Fac de médecine, le Jeudi 16 mars sur le stand de la Haute-Vienne :

Lors de ce forum, les étudiants en médecine ont pu bénéficier de conférences, de tables rondes et de stands sur le thème de la santé et l'installation des jeunes médecins. Les départements de la Creuse, la Corrèze, **la Haute-Vienne**, la Dordogne, le Lot étaient présents.

Invitées par la Fac de Médecine et en partenariat avec l'AMF 87, 3 communes et 1 EPCI se sont succédés sur le stand de la Haute-Vienne : Châteauponsac, Eymoutiers, la Communauté de communes du Haut Limousin et **Châteauneuf-la-Forêt, avec tous la même problématique : la recherche d'un médecin**.

Les élues : Michèle Mazaud et Pascale Duprat, accompagnées par Hervé Moutier pharmacien à Châteauneuf, sont allés à la rencontre des étudiants en médecine et jeunes futurs médecins en mettant en valeur les atouts de notre commune, pour inciter à l'installation des jeunes professionnels.

AUTORISATION DE TRAVAUX

Les imprimés de demande d'autorisation de travaux ou DP sont à retirer en mairie ou disponibles sur le site ***servicepublic.fr***

INFOS NOUVEAUX COMMERCES

REPAR'VELO 87 : entretien et réparations tous types de vélos à domicile : VTT, VTC, BMX, enfants. À l'atelier sur rendez-vous. Vente de vélos électriques, de pièces détachées et accessoires vélos.

Tél. **06 15 45 20 76**,
mail : ***reparvelo87@mail.com***.

Bienvenue à Pierre Prévost.

The Cosy Corner 87 : salon de thé, fish and ships, rôtisserie, situé 7 rue Firmin Tarrade à Châteauneuf-la-Forêt (en face du cinéma).

Ouverture le samedi et le dimanche de 10h à 18h. Tél. **05 87 50 34 69.**

Bienvenue à Julie et Bénédict Corrigan.

Un nouveau Food truck : « Le Petit Vagabond » est présent le mardi soir depuis le 12 septembre, place Eugène Degrassat, à partir de 18h. **Vente de plats cuisinés à base de produits locaux et de saison**. Tél. **06 44 88 09 42**.

Bienvenue à Sam du « Petit Vagabond ».

ENCOMBRANTS

Ramassage des encombrants le jeudi 28 septembre 2023. Pour vous inscrire téléphoner au secrétariat de la Communauté de Communes au 05 55 69 39 32. Date limite d'inscription le 26 septembre 2023.

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

FNATH : 05 55 34 48 97
3e vendredi du mois sur rendez-vous à la mairie de 8h30 à 12h

ADIL : 05 55 10 89 89
1er mardi du mois à la mairie de 16h à 17h30

Nov'Habitat 87 : 05 55 14 88 42
Permanences les : 12/10, 09/11, 14/12
Sur rendez-vous de 10h à 12h

Maison France Services :
12 avenue Amédée Tarrade

ADPAD : 05 55 10 11 85
- 1er jeudi du mois à la mairie de 9h à 12h
- 3e jeudi du mois à la mairie de 14h à 16h30

Mission Locale : 05 55 10 01 00
1er et 3e mardi du mois, Antenne du Conseil Départemental - MDD de Châteauneuf-la-Forêt (impasse des Thuyas)

Secours Populaire :
4e mardi du mois - BUS solidaire
Place du 8 Mai 1945 de 13h30 à 15h

Restos du cœur :
41, avenue Jean Cruveilhier
Jeudi matin de 10h à 12h

Secours catholique : 07 86 56 52 82
32, avenue Jean Cruveilhier
Vendredi de 14h30 à 17h
et samedi de 9h à 12h
Mail : chateauneuf.870@secours-catholique.org

Conciliateur de Justice : 06 78 48 74 88
Monsieur Serge Ribes, permanence une fois par mois à la mairie sur rendez-vous

Secrétariat de mairie : 05 55 69 30 27
horaires d'ouverture : 8h30 à 12h et 13h45 à 17h45
mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr
Téléphone astreinte élus : 06 74 96 27 53 (en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Horaires d'ouverture de la déchèterie de la Communauté de Communes :
Lundi 14h à 17h15
Mercredi, vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15
Téléphone : 05 55 12 12 87 (Syded)

Maison France Services à Briance-Combade :
12 Avenue Amédée Tarrade
horaires d'ouverture : de 10 à 17h du lundi au vendredi et de 10h à 13h le samedi matin - Tél : 05 55 69 39 32

Numéro d'urgence Communauté de Communes :
07 52 06 97 57 **(eau et assainissement)**

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 depuis un téléphone mobile : 112

Pharmacie de la Forêt : Téléconsultation médicale
9, avenue du Pont la Prairie
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h30 - Tél : 05 55 69 36 35

Pharmacie de garde : composez le 32-37

Médecins : en cas d'urgence composer le 15

CPTS Monts et Barrages : 05 55 11 32 32

Cabinets Infirmiers : Sabatier, Borderie, Laplanche
6, allée des Tilleuls - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
05 55 69 77 21

Le Gouffe, Thomas
4, rue Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
05 55 69 36 75

Kinésithérapeutes : Chatenet, Scherer, Cayn, Riffaud
24, route de la Forêt - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
05 55 69 31 60

Osthéopathe : Paul Bodimeade
Beauvais - 10, chemin de Beauvais - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
06 95 46 25 38

Podologue : Alex Vérinaud
Avenue du Pont la Prairie - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
05 55 69 65 94

Dentistes :
Docteurs Amélie POMMARET, Emmanuelle GIULIARDI
8, route du Puy Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
05 44 19 12 06

Psychologue : Mme Géraldine Vandeplanque-Rey
4, rue du Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
06 08 27 37 91

EHPAD :
10, route du Puy-Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt
05 55 69 31 76

Cabinet vétérinaire : Selarl VET'Puychat
6, route du Puychat - 05 55 69 34 30

Écoles :

École maternelle : 05 55 69 39 02
Directrice Madame Florence Prat

École primaire de Châteauneuf : 05 55 69 75 22
Directrice Madame Léa Boucly

École primaire de Neuvic-Entier : 05 55 69 37 28
Directrice Madame Marie Anne Pateloup